

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATXON GOLD » en abrégé « ATG »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE LOT 476 ILOT 22 ; 28 BP 998 ABIDJAN 28,
Lot 476, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATXON GOLD » en abrégé « ATG

»

Objet : ACHAT, VENTE .EXPORTATION ET IMPORTATION D'OR BRUT. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE LOT 476 ILOT 22 ; 28 BP 998 ABIDJAN 28,
Lot 476, Ilot 22

Dirigeant(s) M ATTA NIAMIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04020 du 10/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28282/GTCA/RC/2023 du 10/04/2023

